

SECRET

ATIONS UNIES

ONSEIL
E SECURITE



Distr.
GENERALE
S/3335
23 décembre 1954
ORIGINAL : FRANCAIS

LETTRE EN DATE DU 23 DECEMBRE 1954 DU REPRESENTANT DE L'EGYPTE
ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE

Faisant suite à ma lettre du 4 décembre 1954 concernant le bateau israélien Bat Galim, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance ce qui suit :

Les autorités égyptiennes sont en train de prendre les dispositions nécessaires pour livrer, le 1er janvier 1955, aux autorités israéliennes l'équipage du Bat Galim, par l'intermédiaire de la Commission mixte d'armistice.

Par ailleurs, le Gouvernement égyptien est disposé à libérer le Bat Galim.

D'autre part, le Gouvernement égyptien, comme je l'ai déjà annoncé dans ma lettre du 4 décembre, est toujours prêt à libérer la cargaison.

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir communiquer cette lettre à tous les membres du Conseil de sécurité.

Veillez agréer, etc..

(Signé) Omar Loutfi
Représentant de l'Egypte
auprès du Conseil de sécurité